CATALOGUE DE FORMATION 2024

PREV'EST Formation

UFPS GROUP

217 rue de Lorraine 88150 - Thaon-Les-Vosges
SIRET : 952 474 849 00017
prevest@ufpsgroup.fr
03.29.67.58.40

V02-24

1 - LE GROUPE UFPS

UFPS est l'enseigne d'un groupe de sociétés situées sur l'ensemble du territoire français. Nos organismes sont tous inscrits au registre du commerce. **PREV'EST est l'organisme présent sur la région Grand-Est.** Nous possédons toutes les autorisations légales, les agréments et certifications nécessaires à la réalisation des formations que nous proposons.

Notre force est de disposer d'un réseau de **formateurs experts**, issus des secteurs de Santé et Sécurité au travail, maîtrisant les règles de la prévention et du sauvetage secourisme.

En effet, **les directeurs d'agences ont tous réalisé une première carrière dans le domaine du secours d'urgence**. Ils ont été sensibilisé par leurs nombreuses années d'expérience et ont souhaité continuer d'une autre manière à protéger les populations. Le choix fut axé sur la prévention et l'anticipation.
Tous sapeurs-pompiers volontaires (encore en activité à ce jour), ils ont souhaité étendre leur réseau de formateur en ne travaillant qu'avec des professionnels ayant une réelle expérience professionnelle dans leur domaine d'expertise respectif :
-Sapeurs-Pompiers, dont certains officiers et chargés de prévention au sein de leur département (SDIS) ;
-Responsables de sécurité incendie en ERP ;
-Croix rouge ;
-Ergonomes, kinésithérapeutes, ostéopathes ;
-Agents médicaux, infirmiers, etc…

Également sensibilisés aux rapports humains et investis dans ces projets, nos directeurs accordent une place primordiale à l'animation et à la qualité de la formation.

Pour nous, la motivation est source d'apprentissage !

Notre organisation nous permet aujourd'hui d'avoir une couverture nationale. Nos intervenants sont présents dans toutes les régions et nous tenons à vous proposer une expertise locale. Cela nous permet d'intervenir rapidement et de proposer sur l'ensemble du territoire français un panel de formations avec des tarifs uniques et des intervenants proches de chez vous, dans le but de faire vivre votre région.
Nos tarifs sont les mêmes sur tout le réseau national.

Qui sont les formateurs de UFPS ?

Des spécialités acquises par la réalité du terrain, une dose de réflexion stratégique, beaucoup de créativité, des remises en question permanentes, des convictions et la volonté de nos formateurs de formateurs (Instructeurs) formés à nos méthodes, voilà notre recette.
Nos formateurs, pleinement investis, transmettent un enseignement de qualité qui nous vaut la reconnaissance des institutions, mais la plus grande est celle de nos partenaires.

Pourquoi choisir UFPS ?

Nous sommes une structure efficace et reconnue par les institutions. Nos prestations et formations répondent à des textes législatifs bien définis et nous adaptons nos prestations à vos contraintes.
La clé de cette réussite est notre engagement à assurer la santé, la sécurité, la sûreté et le bien-être des personnes concernées par vos activités et à améliorer de façon continue vos conditions de travail.

En quoi les prestations de UFPS vous concernent elles ?

Les prestations de notre structure sont étudiées sur la base de l'amélioration continue de l'activité et des conditions de travail. Vous-même, ainsi que l'ensemble de votre personnel, êtes notre principal atout. Votre sécurité et votre bien-être sont notre priorité.

2 – NOS INTERVENANTS ET NOS METHODES PEDAGOGIQUES

Nos intervenants sont tous issus de **métiers « de terrain »** dans les domaines du secourisme, de la prévention des risques ou de la lutte contre l'incendie et beaucoup sont encore en activité.

Ils sont tous diplômés (certificatif) et à jour de leurs compétences et proposent une **pédagogie dynamique**, différente de ce que vous pouvez rencontrer habituellement.
En effet, nous axons les formations proposées **sur le côté pratique plutôt que sur la théorie**, le tout dans un climat agréable, propice à l'apprentissage.

Pour UFPS, il ne s'agît pas seulement d'être un « formateur » mais bel et bien un « accompagnateur ».
Tout est mis en oeuvre par chacun d'eux, dans les actions de formations dispensées, afin de rendre les actions de professionnalisation conformes aux exigences du partenaire.

Notre politique de formation :
Chaque formateur suit des formations spécifiques dès la prise en charge et jusqu'à la réalisation de nos actions de formation.

Nos méthodes pédagogiques placent **le stagiaire comme un acteur à part entière de sa formation**.
Nous adaptons tous nos scénarios à votre établissement afin d'être au plus proche de la réalité.

Nos ateliers de simulation sont interactifs pour que nos stagiaires apprennent dans une ambiance agréable et ludique. Nous assurons à nos formateurs au moins une fois par an une mise à jour de leurs acquis et compétences. Nous imposons leur présence à une réunion de travail annuelle afin de toujours maintenir et faire évoluer notre politique de formation. Ces évènements sont supervisés par nos directeurs.
Chaque formateur bénéficie donc d'une veille règlementaire mais surtout des diplômes lui permettant d'officier en toute légalité.
Aucune erreur ou approximation ne peut être tolérée dans la mission de formation que l'on nous confie !

« Anticiper, c'est prévoir sa réussite »

3 – NOTRE OBJECTIF

Ce document s'adresse à vous,
Que vous soyez Dirigeants, Responsables Ressources Humaines, Responsables Santé Sécurité, Responsables Formation, il vous faudra, pour éviter tout sinistre, ou pour prévenir les maladies professionnelles de quelque nature, intervenir prématurément.

Nous nous engageons à assurer la santé, la sécurité et le bien-être des personnes concernées par votre activité et à continuellement améliorer la sécurité au travail.
Nous pouvons répondre à vos obligations internes et externes, et relever les défis locaux auxquels nous sommes confrontés dans les établissements. A ces fins, notre société a élaboré un grand nombre de prestations qui ne cesse de se développer afin de répondre aux mieux à vos attentes.
La prévention et la lutte contre les risques humains et techniques sont vitales.
Notre équipe se propose de mettre nos compétences à votre disposition afin de faire **partager notre vision de la santé sécurité au travail** et de préparer vos établissements et vos personnels de la manière la plus adaptée.

Nos formateurs interviennent de l'évaluation des risques, à la mise en place d'un plan de prévention et de formation, jusqu'au suivi des établissements.
La prévention, la santé, la sécurité, la sûreté et la formation sont l'affaire de spécialistes.

Confiez-les-nous !

SOMMAIRE

Ce catalogue de formation est présenté à titre informatif.
PREV'EST est un organisme spécialisé en Santé et Sécurité au travail. Si vous souhaitez une formation spécifique n'apparaissant pas dans cette liste, merci de vous rapprocher de notre organisme pour pouvoir en étudier ensemble la faisabilité. Afin de nous adapter au mieux à vos besoins, la durée et le contenu de la plupart des formations peut être modifié.

FORMATIONS SECOURISME : cliquez ici pour accéder directement aux programmes
- Formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail) - Formation initiale / recyclage.
- Gestes d'Urgence.

FORMATIONS INCENDIE : cliquez ici pour accéder directement aux programmes
- Manipulation des extincteurs.
- Equipier d'évacuation (Guide-file / Serre-file).
- Exercice d'évacuation (avec scénario).
- Equipier de Première Intervention (EPI).
- Rédaction du permis feu.
- E-learning / Blended-learning.

FORMATIONS ERGONOMIE : cliquez ici pour accéder directement aux programmes
- Gestes & Posture.
- Acteur PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique).

HABILITATIONS ELECTRIQUES : cliquez ici pour accéder directement aux programmes
- Personnel non électricien.
- Personnel électricien.

FORMATIONS EPI / EPC (Equipements de Protection Collective / Individuelle) : cliquez ici pour accéder directement aux programmes
- Port des EPI.
- Port de l'ARI.
- Travail en hauteur (+option port du harnais).

FORMATIONS RISQUES CHIMIQUES : Cliquez ici pour accéder directement aux programmes
- ATEX niveau 0 - ATmosphère EXplosive.
- Risque chimique - déversement accidentel.
- Sensibilisation au risque chimique.

SENSIBILISATION AUX RISQUES PSYCHO-SOCIAUX (Réalité Virtuelle) : Cliquez ici pour accéder directement aux programmes :
- Le Sexisme ordinaire.
- Les Violences Sexistes et Sexuelles.
- Le Harcèlement Moral.
- Le Harcèlement Sexuel.
- La Santé Mentale.
- Le Handicap Invisible.

QUALITE DE VIE AU TRAVAIL : Cliquez ici pour accéder directement aux programmes
- Sensibilisation au risque routier / piéton.
- L'élaboration du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels.
- La prévention des accidents de travail.
- Addictions et nouvelles conduites addictives : réduire les risques au travail.
- Gestion du temps.
- Gestion de conflit.
- Management.

SST : Sauveteur Secouriste du Travail

Objectifs :

• Intervenir face à une situation d'accident de travail
• Contribuer activement à la prévention des risques professionnels en entreprise.

Modalité de sanction :

Seuls les candidats qui ont suivi l'intégralité de la formation et qui ont satisfait aux épreuves certificatives dans leur intégralité peuvent prétendre à l'obtention du certificat SST. La validité de ce certificat est fixée à deux ans ; et la prolongation de celui-ci est conditionné par le suivi d'un stage « Maintient et Actualisation des Compétences (MAC) » tous les 24 mois, ainsi qu'à la réussite aux épreuves certificatives.

Nombre de participants : De 04 à 10

Durée :
Formation Initiale : 14h00
Recyclage : 07h00

Prérequis :
Formation Initiale : aucun
Recyclage : Etre titulaire du certificat SST en cours de validité.

PROGRAMME

FORMATION INITIALE

Jour 1 - Matin

- Prévention
- Alerte aux secours et aux populations

Jour 1 - Après midi :

Prendre en charge un victime qui :

- Saigne abondamment.
- S'étouffe.
- Présente un malaise.
- Présente une brûlure.
- Présente une douleur empêchant certains mouvements.
- Présente un plaie qui ne saigne pas abondamment.

Jour 2 - Matin

- Révisions du 1er jour

Prendre en charge une victime qui :

- Ne réponds pas et respire.
- Ne réponds pas et ne respire pas.

Jour 2 - Après midi

- Mise en pratique des connaissance.
- Epreuves certificatives.

RECYCLAGE

Matin

- Présentations et retours d'expériences
- Révisions sur la prévention.
- Révisions et mises en situations de secourisme.

Après midi :

- Révisions et mises en situation de secourisme.
- Epreuves certificatives.

Délais d'accès et tarif : nous contacter.

Méthodes et encadrement :
-Pédagogie heuristique, démonstrative et applicative.
- Alternance de théorie et de pratique.
- Evaluation continue des connaissance.
- Formation encadrée par un(e) formateur(trice) reconnu et certifié par l'INRS.

Equivalence :

Les titulaires du certificat SST à jour sont réputés détenir l'unité d'enseignement « Prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1).

Formation accessible aux personnes en situation de handicap - nous informer au préalable.

PREV'EST SAS - 217 rue de Lorraine 88150 - Thaon-Les-Vosges - SIRET 952 474 849 00017
prevest@ufpsgroup.fr - 03.29.67.58.40

Gestes d'Urgence

Objectifs :

• Connaître et mettre en oeuvre les gestes de premiers secours en cas d'urgence.

Modalité de sanction :

Formation non certificative - envoi d'une attestation de compétences.

PROGRAMME

Ce programme de formation est présenté à titre indicatif, et est destiné à être adapté, tant sur le contenu que sur la durée, aux besoins et désirs de l'établissement. Ensemble, créons la formation qui vous convient le mieux parmi nos modules de secourisme suivant :

Nombre de participants : De 02 à 12

Durée : De 01h00 à 14h00

Prérequis : aucun

Urgences Vitales

Prendre en charge un victime qui :

- Saigne abondamment.
- S'étouffe.
- Ne réponds pas et respire.
- Ne réponds pas et ne respire pas.

Urgences Relatives

Prendre en charge un victime qui :

- Présente un malaise.
- Présente une brûlure.
- Présente une douleur empêchant certains mouvements.
- Présente un plaie qui ne saigne pas abondamment.

Méthodes et encadrement :
-Pédagogie heuristique, démonstrative et applicative.
- Alternance de théorie et de pratique.
- Evaluation continue des connaissance.
- Formation encadrée par un(e) formateur(trice) expert dans son domaine.

Délais d'accès et tarif : nous contacter.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap - nous informer au préalable.

PREV'EST SAS - 217 rue de Lorraine 88150 - Thaon-Les-Vosges - SIRET 952 474 849 00017
prevest@ufpsgroup.fr - 03.29.67.58.40

LES REFERENCES REGLEMENTAIRES DES FORMATIONS EN SECOURISME

Article R4224-15 du Code du Travail :
Un membre du personnel reçoit la formation de secouriste nécessaire pour donner les premiers secours en cas d'urgence dans :
1 - Chaque atelier où sont accomplis des travaux dangereux ;
2 - Chaque chantier employant vingt travailleurs au moins pendant plus de quinze jours où sont réalisés des travaux dangereux. Les travailleurs ainsi formés ne peuvent remplacer les infirmiers.

Article R4224-16 du Code du Travail :
En l'absence d'infirmiers, ou lorsque leur nombre ne permet pas d'assurer une présence permanente, l'employeur prend, après avis du médecin du travail, les mesures nécessaires pour assurer les premiers secours aux accidentés et aux malades. Ces mesures qui sont prises en liaison notamment avec les services de secours d'urgence extérieurs à l'entreprise sont adaptées à la nature des risques. Ces mesures sont consignées dans un document tenu à la disposition de l'inspecteur du travail.

Article L4121-1 du Code du Travail :
L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs. Ces
mesures comprennent : 1 - Des actions de prévention des risques professionnels ; 2 - Des actions d'information et de formation ; 3
- La mise en place d'une organisation et de moyens adaptés. L'employeur veille à l'adaptation de ces mesures pour tenir compte du
changement des circonstances et tendre à l'amélioration des situations existantes.

NOUVEAU !

Les services du groupe UFPS :

Afin de vous accompagner au mieux dans votre démarche de prévention, nous vous proposons désormais à la vente ou à la location des kits défibrillateurs. Nous sommes également en mesure d'assurer leur maintenance préventive.
N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir plus de renseignements.

FORMATION INCENDIE

RETOUR AU SOMMAIRE

Manipulation des extincteurs

Objectifs :

- **Appréhender le risque incendie.**
- **Connaître l'organisation des secours en entreprise.**
- **Intervenir face à un départ de feu avec la posture et le matériel adapté au risque.**

Modalité de sanction :

Formation non certificative - envoi d'une attestation de compétences.

PROGRAMME :

Théorie :

- Découvert de l'organisation des secours
- Savoir et connaitre les procédures de déclenchement d'alarme.
- Connaître le déclenchement des secours et le message d'alerte.

Pratique :

- Savoir choisir et utiliser un extincteur.
- Mise en pratique des connaissances théoriques.

Nombre de participants : De 02 à 10

Durée : 01h30

Avec cette formation peuvent également être réalisées les formations suivantes :

- Exercice d'évacuation.
- Equipier d'évacuation (Guide-file / Serre-file)
- Rédaction du permis feu.
- ...

Prérequis : aucun

Nos solutions de formation Incendie au choix :

- Feu réel (générateur de flamme écologique + extincteurs.)
- Feu simulé (Module Misty pour simuler de la fumée + extincteurs lasers)
- Unité Mobile de Formation (feu réel dans un camion de formation incendie)

Méthodes et encadrement :
-Pédagogie heuristique, démonstrative et applicative.
- Alternance de théorie et de pratique.
- Evaluation continue des connaissance.
- Formation encadrée par un(e) formateur(trice) expert dans son domaine.

Délais d'accès et tarif : nous contacter.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap - nous informer au préalable.

PREV'EST SAS - 217 rue de Lorraine 88150 - Thaon-Les-Vosges - SIRET 952 474 849 00017
prevest@ufpsgroup.fr - 03.29.67.58.40

FORMATION INCENDIE

RETOUR AU SOMMAIRE

Equipier d'évacuation (Guide-file / Serre-file)

Objectifs :

- **Connaître les consignes incendie et l'organisation des secours.**
- **Connaître les cheminements d'évacuation, les rôles et missions de chacun.**
- **Maitriser l'organisation des secours en entreprise.**
- **Savoir encadrer un groupe lors d'une évacuation.**
- **Devenir acteur de la Prévention Incendie sur son lieu de travail.**

Modalité de sanction :

Formation non certificative - envoi d'une attestation de compétences.

PROGRAMME :

Théorie :

- Les dangers des fumées.
- Les mesures de prévention contre l'incendie.
- Les différents principes de mise en sécurité des personnes.
- Définition des rôles et missions de chacun.
- Prise en compte des personnes en situation de handicap.

Pratique :

- Positionnement stratégique des équipiers d'évacuation.
- Visite de l'établissement.
- Identification des points sensibles et des moyens de secours
- Reconnaissance des cheminements d'évacuation et du point de rassemblement.

Nombre de participants : De 02 à 10

Durée : 02h00

Prérequis : aucun

Avec cette formation peuvent également être réalisées les formations suivantes :

- Exercice d'évacuation.
- Manipulation des extincteurs.
- Rédaction du permis feu.
- ...

Méthodes et encadrement :
-Pédagogie heuristique, démonstrative et applicative.
- Alternance de théorie et de pratique.
- Evaluation continue des connaissance.
- Formation encadrée par un(e) formateur(trice) expert dans son domaine.

Délais d'accès et tarif : nous contacter.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap - nous informer au préalable.

PREV'EST SAS - 217 rue de Lorraine 88150 - Thaon-Les-Vosges - SIRET 952 474 849 00017
prevest@ufpsgroup.fr - 03.29.67.58.40

Exercice d'Evacuation

Objectifs :

- **Savoir intervenir en d'évacuation.**
- **Connaître les rôles et missions de chacun.**
- **Connaître le cheminement d'évacuation.**
- **Savoir encadrer un groupe lors d'une évacuation.**
- **Conseiller et donner des recommandations en matière de prévention.**

Modalité de sanction :

Formation non certificative - envoi d'un compte rendu détaillé.

PROGRAMME :

Mise en place du scénario

- Détermination du scénario de l'exercice, en relation avec le responsable d'établissement.
- Plusieurs scénarios peuvent vous être proposés, comprenant par exemple :
  - la présence de victime(s), consciente(s) ou non, dans une circulation ou à l'entrée du local sinistré.
  - L'utilisation d'un générateur de fumée ou de flamme.
  - ...

Pratique :

- Exercice d'évacuation selon le scénario établi.
- Débriefing général avec les personnes évacuées.
- Rédaction et envoi après formation du compte rendu détaillé.

Nombre de participants : Tous les occupants de l'établissement.

Durée : 02h00

Prérequis : aucun

Avec cette formation peuvent également être réalisées les formations suivantes :

- Equipiers d'évacuation (Guide-file / Serre-file)
- Manipulation des extincteurs.
- Rédaction du permis feu.
- ...

Méthodes et encadrement :
-Pédagogie heuristique, démonstrative et applicative.
- Alternance de théorie et de pratique.
- Formation encadrée par un(e) formateur(trice) expert dans son domaine.

Délais d'accès et tarif : nous contacter.

PREV'EST SAS - 217 rue de Lorraine 88150 - Thaon-Les-Vosges - SIRET 952 474 849 00017
prevest@ufpsgroup.fr - 03.29.67.58.40

FORMATION INCENDIE

RETOUR AU SOMMAIRE

Equipier de Première Intervention (EPI)

Objectifs :

•Devenir acteur de la Prévention Incendie sur son lieu de travail ;
• Connaître les consignes incendie et l'organisation des secours ;
• Intervenir face à un départ d'incendie avec la posture et le matériel adapté au risque ;
• Manipuler les équipements de première intervention : Extincteurs, Robinets d'Incendie Armés (RIA)…

Modalité de sanction :

Formation non certificative - envoi d'une attestation de compétences.

PROGRAMME :

Théorie :

- Découverte de l'organisation des secours
- Savoir et connaître les consignes incendie
- Connaître les dangers d'exposition à l'incendie
- Savoir choisir et manipuler un extincteur

Pratique :

- Manipulation des extincteurs
- Manipulation des Robinets d'Incendie Armés (si possible)

Avec cette formation peuvent également être réalisées les formations suivantes :

- Exercice d'évacuation.
- Manipulation des extincteurs.
- Rédaction du permis feu.
- …

Nos solutions de formation Incendie au choix :

- Feu réel (générateur de flamme écologique + extincteurs.)
- Feu simulé (Module Misty pour simuler de la fumée + extincteurs lasers)
- Unité Mobile de Formation (feu réel dans un camion de formation incendie)

Nombre de participants : De 02 à 10

Durée : De 02h00 à 04h00 selon l'établissement.

Prérequis : aucun

Méthodes et encadrement :
-Pédagogie heuristique, démonstrative et applicative.
- Alternance de théorie et de pratique.
- Evaluation continue des connaissance.
- Formation encadrée par un(e) formateur(trice) expert dans son domaine.

Délais d'accès et tarif : nous contacter.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap - nous informer au préalable.

PREV'EST SAS - 217 rue de Lorraine 88150 - Thaon-Les-Vosges - SIRET 952 474 849 00017
prevest@ufpsgroup.fr - 03.29.67.58.40

Rédaction du permis feu

Objectifs :

•Identifier les obligations légales associées au permis feu.
• Savoir identifier les risques et les causes de départ de feu, organiser la sécurité en fonction.
• Savoir élaborer et mettre en oeuvre un permis feu pour maitriser les risques liés aux travaux en cours.

Modalité de sanction :

Formation non certificative - envoi d'une attestation de compétences.

PROGRAMME :

Théorie :

- La réglementation :

- Périmètre du permis feu : quand le réaliser ?
- Les obligations des entreprises : celles qui effectuent les travaux et celles qui accueillent les travaux.
- Le contenu du permis feu.
- Les responsabilités pénales et administratives ; la jurisprudence.

- La prévention :

- Comprendre les risques de travaux par point chaud.
- Les différents modes de propagation de l'incendie

Pratique :

- Mener l'inspection préalable sur le terrain : les éléments essentiels à recueillir et vérifier.
- Exercice de rédaction et mise en oeuvre du permis feu.

Nombre de participants : De 02 à 10

Durée : De 02h00 à 04h00 selon l'établissement.

Prérequis : aucun

Avec cette formation peuvent également être réalisées les formations suivantes :

- Exercice d'évacuation.
- Manipulation des extincteurs.
- Rédaction du permis feu.
- ...

Méthodes et encadrement :
- Pédagogie heuristique, démonstrative et applicative.
- Alternance de théorie et de pratique.
- Evaluation continue des connaissance.
- Formation encadrée par un(e) formateur(trice) expert dans son domaine.

Délais d'accès et tarif : nous contacter.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap - nous informer au préalable.

PREV'EST SAS - 217 rue de Lorraine 88150 - Thaon-Les-Vosges - SIRET 952 474 849 00017
prevest@ufpsgroup.fr - 03.29.67.58.40

FORMATION INCENDIE

E-learning / Blended-learning

Objectifs :

- **Connaître les consignes incendie et l'organisation des secours ;**
- **Appréhender le risque incendie ;**
- **Être capable d'identifier, de choisir et manipuler – théoriquement – un extincteurs.**

Modalité de sanction :

Formation non certificative - envoi d'une attestation de compétences.

PROGRAMME :

- Découverte de l'organisation des secours – notions de prévention contre l'incendie.
- Comprendre l'incendie (naissance, modes de propagation…).
- Les différents types de feu.
- Les différents extincteurs et leur fonctionnement.
- Les dispositifs à mémoriser

Nombre de participants : Illimité

Prérequis : aucun

Durée : Environ 35min
Possibilité de réalisation en plusieurs fois

Cette formation peut être réalisée entièrement en distanciel (**e-learning**) ou peut être complétée par une partie en présentiel (**blended-learning**).

Possibilité d'obtenir sur demande une session d'essai gratuite.

Méthodes et encadrement :
- Formation en autonomie.
-Evaluation des connaissances théoriques progressives.

Délais d'accès et tarif : nous contacter.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap - nous informer au préalable.

PREV'EST SAS - 217 rue de Lorraine 88150 - Thaon-Les-Vosges - SIRET 952 474 849 00017
prevest@ufpsgroup.fr - 03.29.67.58.40

LES REFERENCES REGLEMENTAIRES DES FORMATIONS INCENDIE

Art. R4121-1 du Code du Travail : « L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs. Ces mesures comprennent :
1° Des actions de prévention des risques professionnels […] ;
2° Des actions d'information et de formation ;
3° La mise en place d'une organisation et de moyens adaptés.
L'employeur veille à l'adaptation de ces mesures pour tenir compte du changement des circonstances et tendre à l'amélioration des situations existantes. »

Art. R4227-28 du Code du Travail : « L'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs. »

Art. R4227-38 du Code du Travail : « La consigne de sécurité incendie indique : […] 8° Le devoir, pour toute personne apercevant un début d'incendie, de donner l'alarme et de mettre en œuvre les moyens de premier secours, sans attendre l'arrivée des travailleurs spécialement désignés. »

Art. R4227-39 du Code du Travail : « La consigne de sécurité incendie prévoit des essais et visites périodiques du matériel et des exercices au cours desquels les travailleurs apprennent à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à se servir des moyens de premier secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires. Ces exercices et essais périodiques ont lieu au moins tous les six mois. Leur date et les observations auxquelles ils peuvent avoir donné lieu sont consignées sur un registre tenu à la disposition de l'inspection du travail. »

Pour les établissements recevant du public :

Réglementation ERP - MS 46 :
«[…]Pendant la présence du public, le service de sécurité incendie est composé selon le type, la catégorie et les caractéristiques des établissements de l'une des façons suivantes :
a) Par des personnes désignées par l'exploitant et entraînées à la manœuvre des moyens de secours contre l'incendie et à l'évacuation du public ;[…] »

Réglementation ERP - MS 48 :
« Les personnes désignées par l'exploitant, mentionnées au paragraphe 1.a de l'article MS46 pour assurer la sécurité contre l'incendie, doivent avoir reçu une formation conduite à l'initiative et sous la responsabilité de l'exploitant. […] »

Réglementation ERP - MS 51 :
« Des exercices d'instruction du personnel doivent être organisés sous la responsabilité de l'exploitant. La date de ceux-ci doit être portée sur le registre de sécurité de l'établissement. »

Gestes & Posture

Objectifs :

- **Connaître les risques.**
- **Approcher les lésions dues aux TMS (Troubles Musculo Squelettiques).**
- **Connaître les Principes de Sécurité Physique et d'Economie d'Efforts (PSPEE).**

Modalité de sanction :

Formation non certificative - envoi d'une attestation de compétences.

*Notre objectif étant de **nous adapter au mieux au besoin de chaque établissement**, n'hésitez pas à nous faire parvenir tout document qui vous semblerait utile à prendre en compte lors de cette formation (registres des accidents de travail, extrait du document unique d'évaluation des risques professionnels…)*

Des modules peuvent également être ajoutés *(ex : travail sur écran).*

Nombre de participants : De 02 à 10

Durée : De 02h30 à 03h30 selon l'établissement.

Prérequis : aucun

PROGRAMME

Partie Théorique

- La prévention : situer son rôle dans la prévention et en comprendre les enjeux.
- Les risques d'atteintes à la santé de l'intervenant : présentation des TMS.

Partie Pratique

- ·Visite des postes de travail de chaque apprenant.
- ·Exercices collectifs et individuels pour effectuer les différents gestes professionnels en respectant les principes de prévention.
- ·Principes de bases de sécurité physique et d'économie d'efforts lors de port de charge inertes.

Méthodes et encadrement :
-Pédagogie heuristique, démonstrative et applicative.
- Alternance de théorie et de pratique.
- Evaluation continue des connaissance.
- Formation encadrée par un(e) formateur(trice) expert dans son domaine.

Délais d'accès et tarif : nous contacter.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap - nous informer au préalable.

PREV'EST SAS - 217 rue de Lorraine 88150 - Thaon-Les-Vosges - SIRET 952 474 849 00017
prevest@ufpsgroup.fr - 03.29.67.58.40

FORMATION ERGONOMIE

RETOUR AU SOMMAIRE

PRAP : Prévention des Risques liés à l'Activité Physique

PRAP IBC : Industrie / Bâtiment / Commerce

PRAP 2S : Sanitaire & Social

OBJECTIFS :

- **Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement. (IBC + 2S)**
- **Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues. (IBC + 2S)**
- **Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention. (IBC + 2S)**
- **Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi. (2S)**

Prérequis :
Formation Initial PRAP IBC : Aucun
Recyclage PRAP IBC : Être titulaire du certificat d'acteur PRAP IBC.
Formation Initiale PRAP 2S : Aucun
Recyclage PRAP 2S : Être titulaire du certificat d'acteur PRAP 2S.

Durée :
Formation Initial PRAP IBC : 14h00
Recyclage PRAP IBC : 07h00
Formation Initiale PRAP 2S : 28h00
Recyclage PRAP 2S : 14h00

Nombre de participants
De 02 à 10

PROGRAMME

- Comprendre l'intérêt de la prévention.
- Connaître les risques de son métier.
- Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain.
- Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé.
- Proposer des améliorations de sa situation de travail.
- Faire remonter l'information aux personnes concernées.
- Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort.
- Identifier les enjeux d'un accompagnement. (PRAP 2S uniquement)
- Séquencer les déplacements naturels permettant de se mouvoir. (PRAP 2S uniquement)
- Analyser la situation d'un accompagnement. (PRAP 2S uniquement)
- Caractériser les aides techniques au regard des situations d'accompagnement. (PRAP 2S uniquement)
- Mettre en oeuvre un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi. (PRAP 2S uniquement)

Modalité de sanction :

Seuls les candidats qui ont suivi l'intégralité de la formation et qui ont satisfait aux épreuves certificatives dans leur intégralité peuvent prétendre à l'obtention du certificat PRAP IBC. La validité de ce certificat est fixée à deux ans ; et la prolongation de celui-ci est conditionné par le suivi d'un stage « Maintient et Actualisation des Compétences (MAC) » tous les 24 mois, ainsi qu'à la réussite aux épreuvescertificatives.

Méthodes et encadrement :
-Pédagogie heuristique, démonstrative et applicative.
- Alternance de théorie et de pratique.
- Evaluation continue des connaissance.
- Formation encadrée par un(e) formateur(trice) reconnu et certifié par l'INRS.

Délais d'accès et tarif : nous contacter.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap - nous informer au préalable.

PREV'EST SAS - 217 rue de Lorraine 88150 - Thaon-Les-Vosges - SIRET 952 474 849 00017
prevest@ufpsgroup.fr - 03.29.67.58.40

Personnel non électricien : H0 / H0V / B0

Objectifs :

Être capable d'intervenir en sécurité en respectant son domaine d'habilitation selon la norme NFC 18-510.

Modalité de sanction :

Seuls les candidats qui ont suivi l'intégralité de la formation et qui ont satisfait aux épreuves certificatives dans leur intégralité se verront remettre une attestation valable 3 ans permettant à l'employeur d'habiliter le salarié.

Nombre de participants : De 02 à 10

Durée : 07h00
En distanciel ou présentiel

Prérequis : aucun

A la suite de cette formation peut être réalisée la formation BS BE Manoeuvre

PROGRAMME

Les risques de l'électricité :
- La tension et le courant.
- Les risques liés à l'électricité et les accidents de travail associés.
- Les effets de l'électrisation sur le corps humain.
- Le classement des installations.
- Les travaux non électriques en basse et haute tension.

La prévention des risques :
- Les distances de sécurité.
- L'autorisation de travaux.
- La lecture de la signalisation.
- Les principes et exemples de verrouillage.
- Les manoeuvres de consignation.
- Les rôles des différents intervenants.
- L'utilisation du matériel de sécurité électrique.

Réagir face à un accident
- La conduite à tenir en cas d'incident sur les équipements électriques.
- La conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique.
- Réagir en cas d'incendie sur les ouvrages électriques.

Méthodes et encadrement :
-Pédagogie heuristique, démonstrative et applicative.
- Alternance de théorie et de pratique.
- Evaluation continue des connaissance.
- Formation encadrée par un(e) formateur(trice) expert dans son domaine.

Délais d'accès et tarif : nous contacter.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap - nous informer au préalable.

PREV'EST SAS - 217 rue de Lorraine 88150 - Thaon-Les-Vosges - SIRET 952 474 849 00017
prevest@ufpsgroup.fr - 03.29.67.58.40

HABILITATION ELECTRIQUE

RETOUR AU SOMMAIRE

Personnel non électricien : H0 / H0V / B0 - BS / BE Manoeuvre

Objectifs :

Être capable d'intervenir en sécurité en respectant son domaine d'habilitation selon la norme NFC 18-510.

Modalité de sanction :

Seuls les candidats qui ont suivi l'intégralité de la formation et qui ont satisfait aux épreuves certificatives dans leur intégralité se verront remettre une attestation valable 3 ans permettant à l'employeur d'habiliter le salarié.

PROGRAMME

Les risques de l'électricité :

- Les risques liés à l'électricité et les accidents de travail associés.
- Les effets de l'électrisation sur le corps humain.
- Définition des habilitations électriques et leurs objectifs.
- Les différents matériels et leurs domaines de tension associés.
- Les unités usuelles (volts, ampère, watt) et leur point de mesures.
- La loi d'Ohm.
- Les fonctions des matériels électriques des domaines de tension BT et TBT.

Nombre de participants : De 02 à 10

Travailler en sécurité dans un environnement électrique

- Les règles de sécurité à appliquer pour se prémunir du danger.
- Les zones d'environnement et leurs limites.
- Les séquences de mise hors tension.
- La réalisation d'une VAT (Vérification d'Absence de Tension).
- La réalisation d'une remise sous tension.
- Les équipements de protection collective et individuelle.
- Réaliser en toute sécurité un raccordement, un remplacement ou une manoeuvre.
- Les mesures de prévention à observer lors d'une intervention.
- Les documents, les instructions de sécurité et EPI nécessaires pour chaque intervention.
- Remplacer un fusible, une lampe ou un accessoire.
- Réaliser un raccordement hors tension.
- Réaliser une manoeuvre haute ou basse tension.

Durée : 14h00 (recyclage : 10,5heure)

Réagir face à un accident

- La conduite à tenir en cas d'incident sur les équipements électriques.
- La conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique.
- Réagir en cas d'incendie sur les ouvrages électriques.

Prérequis : aucun

Méthodes et encadrement :
-Pédagogie heuristique, démonstrative et applicative.
- Alternance de théorie et de pratique.
- Evaluation continue des connaissance.
- Formation encadrée par un(e) formateur(trice) expert dans son domaine.

Délais d'accès et tarif : nous contacter.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap - nous informer au préalable.

PREV'EST SAS - 217 rue de Lorraine 88150 - Thaon-Les-Vosges - SIRET 952 474 849 00017
prevest@ufpsgroup.fr - 03.29.67.58.40

Personnel électricien : B1 / B2 / BC / BR / BE Mesure, Vérification, Essai

Objectifs :

Être capable d'intervenir en sécurité en respectant son domaine d'habilitation selon la norme NFC 18-510.

Modalité de sanction :

Seuls les candidats qui ont suivi l'intégralité de la formation et qui ont satisfait aux épreuves certificatives dans leur intégralité se verront remettre une attestation valable 3 ans permettant à l'employeur d'habiliter le salarié.

Nombre de participants : De 02 à 10

Durée : De 14h00 à 21h00 selon les degrés d'habilitation .

Prérequis : avoir des connaissances de base en électricité.

PROGRAMME

- Les risques de l'électricité
- La réglementation
- Les mesures de prévention
- Thèmes spécifiques selon le degrés d'habilitation
- Travaux pratiques et conduite à tenir selon le degrés d'habilitation
- Epreuves certificatives.

Méthodes et encadrement :
-Pédagogie heuristique, démonstrative et applicative.
- Alternance de théorie et de pratique.
- Evaluation continue des connaissance.
- Formation encadrée par un(e) formateur(trice) expert dans son domaine.

Délais d'accès et tarif : nous contacter.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap - nous informer au préalable.

PREV'EST SAS - 217 rue de Lorraine 88150 - Thaon-Les-Vosges - SIRET 952 474 849 00017
prevest@ufpsgroup.fr - 03.29.67.58.40

Port des EPI (équipement de protection individuel)

Objectifs :

- **Connaître les enjeux du port des EPI.**
- **Prendre conscience de la nécessité du port des EPI.**
- **Connaître les responsabilités de chacun.**

Modalité de sanction :

Formation non certificative - envoi d'une attestation de compétences.

Nombre de participants : De 02 à 10

Durée : 04h00

Prérequis : aucun

PROGRAMME

Partie théorique :

• Statistiques des accidents du travail.
• Les partenaires de la prévention et leur rôle.
• Les droits, obligations et responsabilités du salarié.
• Les risques d'accidents du travail liés à l'activité professionnelle.
• Processus menant à l'accident du travail et à la maladie professionnelle .
• Les conséquences des accidents de travail.

Partie pratique :

• Les différents EPI du corps :
➜ Les différents EPI de la tête ;
➜ Les différents EPI des yeux ;
➜ Les différents EPI des voies respiratoires ;
➜ Les différents EPI des mains ;
➜ Les différents EPI des pieds ;
➜ Les différents EPI anti-chute.
• La signalisation.

Méthodes et encadrement :
-Pédagogie heuristique, démonstrative et applicative.
- Alternance de théorie et de pratique.
- Evaluation continue des connaissance.
- Formation encadrée par un(e) formateur(trice) expert dans son domaine.

Délais d'accès et tarif : nous contacter.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap - nous informer au préalable.

PREV'EST SAS - 217 rue de Lorraine 88150 - Thaon-Les-Vosges - SIRET 952 474 849 00017
prevest@ufpsgroup.fr - 03.29.67.58.40

Port de l'ARI (Appareil Respiratoire Isolant)

Objectifs :

- **Connaître les contraintes physiologiques liées au port de l'ARI.**
- **Connaître les règles de sécurité lors de l'utilisation de l'ARI.**
- **Connaître le principe de fonctionnement d'un ARI.**
- **Savoir utiliser un ARI.**

Modalité de sanction :

Formation non certificative - envoi d'une attestation de compétences.

PROGRAMME

Partie théorique :

• Les atmosphères non respirables ;
• Les différents types d'appareils respiratoires :
➜ Les appareils filtrants0
➜ Les appareils isolants.
• L'appareil respiratoire à circuit ouvert :
➜ Description et fonctionnement.
➜ L'entretien courant.
• Les contraintes liées au port de l'ARI ;
• Les règles d'utilisation :
➜ Intervention en binôme en sécurité.
➜ Techniques de reconnaissance.

Partie pratique :

➜ Equipement du porteur.
➜ Mise en évidence des contraintes.
➜ Exercices d'accoutumance.
➜ Exercices d'intervention sous ARI.
➜ Recherche de victimes sans vision.
➜ En fonction des locaux : Exercices dans des conditions d'évolution difficiles.
➜ Réalisation de tâches professionnelles en milieu toxique.

Nombre de participants : De 02 à 10

Durée : 07h00

Prérequis :
- Etre titulaire de l'Equipier de Première Intervention.
- Etre titulaire d'une aptitude médicale au port de l'ARI.

Méthodes et encadrement :
-Pédagogie heuristique, démonstrative et applicative.
- Alternance de théorie et de pratique.
- Evaluation continue des connaissance.
- Formation encadrée par un(e) formateur(trice) expert dans son domaine.

Délais d'accès et tarif : nous contacter.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap - nous informer au préalable.

PREV'EST SAS - 217 rue de Lorraine 88150 - Thaon-Les-Vosges - SIRET 952 474 849 00017
prevest@ufpsgroup.fr - 03.29.67.58.40

Travail en hauteur (+option port du harnais)

Objectifs :

- **Connaître les enjeux du port des EPI.**
- **Prendre conscience de la nécessité du port des EPI.**
- **Connaître les responsabilités de chacun.**

Modalité de sanction :

Formation non certificative - envoi d'une attestation de compétences.

PROGRAMME

Partie théorique :

• La prévention des risques du travail en hauteur :
➜ Définitions et statistiques ;
➜ Protections individuelles et collectives ;
➜ Conséquences : force de choc, effet pendulaire.
• La protection individuelle :
➜ Réglementation du travail en hauteur
➜ Les ancrages : fixes et temporaires ; normalisation ; résistance.
• Le matériel :
➜ Vérification préalable visuelle et tactile des EPI ;
➜ Exploitation des fiches de données du fabricant.

Partie pratique :

• Utilisation du système d'arrêt de chute :
➜ Description, conformité, contrôle, recommandations.
• Les harnais :
➜ Choix de l'attache (sternale ou dorsale) ;
➜ Réglage du harnais sur le corps : essais en suspension.
• Les ancrages :
➜ Choix de l'ancre et du dispositif ;
➜ Précautions et installation ;
➜ Déplacements horizontaux et verticaux.
• Entretien et stockage du matériel :
➜ Conditionnement, inspections, essais.

Nombre de participants : De 02 à 08

Durée :
- Travail en hauteur : 04h00
- Travail en hauteur + port du harnais : 07h00

Prérequis : aucun

Méthodes et encadrement :
-Pédagogie heuristique, démonstrative et applicative.
- Alternance de théorie et de pratique.
- Evaluation continue des connaissance.
- Formation encadrée par un(e) formateur(trice) expert dans son domaine.

Délais d'accès et tarif : nous contacter.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap - nous informer au préalable.

PREV'EST SAS - 217 rue de Lorraine 88150 - Thaon-Les-Vosges - SIRET 952 474 849 00017
prevest@ufpsgroup.fr - 03.29.67.58.40

ATEX niveau 0 - ATmosphère EXplosive

Objectifs :

- **Prendre conscience des risques liés à la présence d'une atmosphère explosive.**
- **Intervenir dans une zone à risque d'explosion en respectant les règles de sécurité.**

Modalité de sanction :

Formation non certificative - envoi d'une attestation de compétences.

Nombre de participants : De 02 à 10

Durée : 04h00

Prérequis : aucun

PROGRAMME

- Introduction à la formation ATEX niveau 0 : contexte réglementaire de l'ATEX 94/9/CE

➜ Appréhender le domaine d'application de la directive
➜ Classification des équipements ;
➜ Signalisation ATEX.

- Qu'est-ce qu'une ATmosphère EXplosive ?

➜ Définition et mécanisme d'une explosion ;
➜ Conditions de survenue d'une explosion et panorama des substances inflammables.

- Comment éviter l'explosion d'une ATmosphère EXplosive ?

➜ Les consignes de sécurité ;
➜ Les produits et matériels autorisés et interdits en zone ATEX ;
➜ Les modes de protection : EPI, outillage…

- Appréhender les règles d'intervention en ATmosphère EXplosive ?

➜ Connaître et mettre en place les consignes de sécurité
➜ Information et communication auprès des accompagnants.

Méthodes et encadrement :
-Pédagogie heuristique, démonstrative et applicative.
- Alternance de théorie et de pratique.
- Evaluation continue des connaissance.
- Formation encadrée par un(e) formateur(trice) expert dans son domaine.

Délais d'accès et tarif : nous contacter.

PREV'EST SAS - 217 rue de Lorraine 88150 - Thaon-Les-Vosges - SIRET 952 474 849 00017
prevest@ufpsgroup.fr - 03.29.67.58.40

Risque chimique : Déversement accidentel

Objectifs :

- **Identifier les polluants et leurs risques ;**
- **Identifier les types de déversement ;**
- **Être acteur de la prévention face aux polluants ;**
- **Réagir de manière correcte face à un déversement accidentel mettant en jeu un produit chimique.**

Modalité de sanction :

Formation non certificative - envoi d'une attestation de compétences.

PROGRAMME

- Introduction à la prévention de la pollution ;
- Les 9 principes généraux de prévention ;
- Les polluants de votre établissement (visite du site si possible) ;
- La route de la pollution ;
- Les types de déversements.

- Prévention et conduite à tenir :

➜ Stockage et rangement.
➜ Emplacement et utilisation du kit déversement (si existant).
➜ L'évaluation du risque.
➜ Les Equipements de Protection Individuels / Collectifs.
➜ Les malaises
➜ Le confinement
➜ L'arrêt de la source
➜ La notification
➜ Le nettoyage
➜ Le rapport

Nombre de participants : De 02 à 10

Durée : 04h00

Prérequis : aucun

Afin d'adapter au mieux cette formation à votre établissement, n'hésitez pas à nous faire parvenir tout document qui vous semblerait utile (ex : noms et fiches de données des produits utilisés, synthèse des accidents de travail impliquant un produit chimique, etc…)

Méthodes et encadrement :
-Pédagogie heuristique, démonstrative et applicative.
- Alternance de théorie et de pratique.
- Evaluation continue des connaissance.
- Formation encadrée par un(e) formateur(trice) expert dans son domaine.

Délais d'accès et tarif : nous contacter.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap - nous informer au préalable.

PREV'EST SAS - 217 rue de Lorraine 88150 - Thaon-Les-Vosges - SIRET 952 474 849 00017
prevest@ufpsgroup.fr - 03.29.67.58.40

Risque chimique : Sensibilisation

Objectifs :

• Identifier les risques des produits chimiques mis en oeuvre en utilisant toutes les sources d'information disponibles ;
• Repérer et évaluer les utilisations générant des risques d'exposition ;
• Trouver et mettre en oeuvre des mesures de prévention et de protection adaptées ;
• Réagir de manière correcte face à un incident ou accident mettant en jeu un produit chimique.

Modalité de sanction :

Formation non certificative - envoi d'une attestation de compétences.

PROGRAMME

Nombre de participants : De 02 à 10

Durée : 07h00

Prérequis : aucun

• Contexte réglementaire ;
• Sensibilisation aux risques chimiques ;
• Identification des propriétés physiques et chimiques (inflammabilité, toxicité, corrosivité) ;
• Réalisation d'expériences dans un cadre sécurisé ;
• Classification, identification, étiquetage et emballage des substances et mélanges ;
• Exploitation des différentes sources d'informations (fiches de données de sécurité, fiches toxicologiques, site Internet) ;
• Mesures de prévention (équipements de protection individuelle et collective, règles de stockage) ;
• Gestion des incidents et accidents de travail (inhalation, ingestion, brûlures…) ;
• Si nécessaire, visite de l'établissement.

Afin d'adapter au mieux cette formation à votre établissement, n'hésitez pas à nous faire parvenir tout document qui vous semblerait utile (ex : noms et fiches de données des produits utilisés, synthèse des accidents de travail impliquant un produit chimique, etc…)

Méthodes et encadrement :
-Pédagogie heuristique, démonstrative et applicative.
- Alternance de théorie et de pratique.
- Evaluation continue des connaissance.
- Formation encadrée par un(e) formateur(trice) expert dans son domaine.

Délais d'accès et tarif : nous contacter.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap - nous informer au préalable.

PREV'EST SAS - 217 rue de Lorraine 88150 - Thaon-Les-Vosges - SIRET 952 474 849 00017
prevest@ufpsgroup.fr - 03.29.67.58.40

RISQUES PSYCHO-SOCIAUX

Nos solutions en Réalité Virtuelle

Les pouvoirs de la Réalité Virtuelle :

Duper le Cerveau

L'expérience virtuelle sera stockée dans votre mémoire comme si elle avait été vécue personnellement. Les collaborateurs seront plus aptes à réagir lorsqu'une situation similaire se représentera.

Focaliser l'attention

Un contenu dynamique et immersif pour une meilleure capture de l'attention et un apprentissage facilité par rapport à des conditions classiques de formation.

Ouvrir le dialogue

Grâce à une expérience vécue individuellement, l'investissement est augmenté et la parole est libérée, même pour des sujets sensibles.

Développer l'empathie

Vivre des émotions en se glissant dans la peau d'un autre permet de générer de l'empathie, compétence essentielle aux organisations de demain.

Un individu se souvient de :

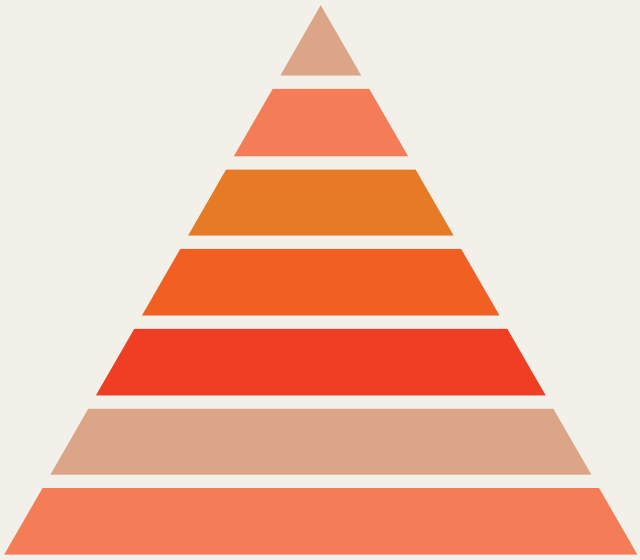

10% de ce qu'il lit

20% de ce qu'il entend

30% de ce qu'il voit

50% de ce qu'il voit et entend

70% de ce qu'il dit & écrit

90% de ce qu'il fait

95% de ce qu'il fait & ressent

Nombre de participants : De 02 à 06

Une expérience cinématographique unique qui réunit les meilleurs talents du théâtre et du cinéma immersif pour une mise en situation au plus proche du réel. Nos expériences créent un sentiment de proximité avec les personnages incarnés par des comédiens.

Durée : 01h00

Basé sur une expertise & des faits réels

Notre partenaire REVERTO travaille main dans la main avec des experts en RPS tout au long du processus de production. Ils récoltent des témoignages et travaillent avec des services RH pour concevoir des solutions au plus proche du terrain.

Délais d'accès et tarif : nous contacter.

Prérequis : aucun

Formation accessible aux personnes en situation de handicap - nous informer au préalable.

PREV'EST SAS - 217 rue de Lorraine 88150 - Thaon-Les-Vosges - SIRET 952 474 849 00017
prevest@ufpsgroup.fr - 03.29.67.58.40

RISQUES PSYCHO-SOCIAUX

MODULE 1 : SEXISME

Objectifs pédagogiques :

- Reconnaitre les agissements sexistes en entreprise ;
- Connaître les aspects juridiques encadrant et définissant les agissements sexistes ;
- Savoir réagir face aux agissements sexistes.

Inclus : Un quizz et des conseils pratiques vous donneront les clés pour identifier les situations problématiques et savoir réagir.

Durée : 00h20 + 00h30 de débriefing

***Vivez l'expérience immersive de Zoé**, jeune collaboratrice au sein d'une grande entreprise. Confrontée au sexisme ordinaire, un événement va mettre en péril son évolution de carrière.*

MODULE 2 : VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Objectifs pédagogiques :

- Différencier sexisme et harcèlement.
- Connaitre les aspects juridiques encadrant et définissant les VSS.
- Savoir réagir face aux agissements sexistes et harcèlement sexuel.
- Apprendre à recueillir la parole d'un collaborateur pour mieux l'accompagner.

Inclus : Des modules explicatifs et des quizz vous seront ensuite proposés pour décrypter ces situations et vous donner des pistes pour réagir.

Durée : 00h15 + 00h30 de débriefing

***Plongez dans la peau de Myriam**, agent de terrain. Vous serez témoin et victime de sexisme et de harcèlement sexuel, sur le terrain par vos équipes.*

MODULE 3 : HARELEMENT MORAL

Objectifs pédagogiques :

- Connaître la définition du harcèlement moral.
- Identifier les premiers signes d'un management toxique.
- Comment désamorcer et éviter les situations problématiques.
- Connaître la loi et les sanctions liées au harcèlement moral.
- Apprendre à accueillir la parole d'un collaborateur pour mieux l'accompagner.

Inclus : Des modules explicatifs et des quiz vous seront en suite proposés pour appréhendez les mécanismes insidieux du harcèlement moral qui peut s'installer dans une organisation fatiguée.

Durée : 00h20 + 00h30 de débriefing

***Plongez successivement dans la peau d'un manager et de sa collaboratrice.** Entre injonctions contradictoires, désorganisation et conditions de travail dégradées.*

RISQUES PSYCHO-SOCIAUX

MODULE 4 : HARCELEMENT SEXUEL

Objectifs pédagogiques :

- Reconnaître les zones grises du harcèlement sexuel.
- Connaitre la législation sur le harcèlement sexuel.
- Identifier les interlocuteurs dédiés.
- Différencier sexisme, harcèlement et discrimination.
- Savoir agir face au harcèlement sexuel.

Inclus : Des modules explicatifs et des quiz vous seront en suite proposés pour identifier le harcèlement sexuel, et savoir le différencier de l'humour, la séduction, les agissements sexistes ou les agressions.

Durée : 00h20 + 00h30 de débriefing

***Glissez-vous dans la peau de Juliette**, victime de harcèlement sexuel. En tant que témoin ou victime, vous serez confronté à différents types de situations.*

MODULE 5 : SANTE MENTALE

Objectifs pédagogiques :

- Connaître la définition du burn-out.
- Apprendre à détecter les signaux faibles.
- Savoir comment réagir pour soi, pour les autres et en tant que manager.
- Connaître les bons interlocuteurs.
- Acquérir les bonnes pratiques.

Inclus : Cette expérience est suivie d'un module interactif dans lequel vous apprendrez à détecter les signaux faibles du burn out, mais aussi comment réagir.

Durée : 00h20 + 00h30 de débriefing

***Glissez vous successivement dans la peau de Cécile,** une manager sous pression, **de Lou son fils et de Steve**, un de ses collaborateurs.*

MODULE 6 : HANDICAP INVISIBLE

Objectifs pédagogiques :

- Remettre en cause les préjugés sur le handicap ;
- La définition du handicap au travail ;
- La RQTH (Reconnaissance de Qualité de Travailleur Handicapé) ;
- Les interlocuteurs dédiés ;
- Les aménagements possibles.

Inclus : Des modules explicatifs et des quiz vous seront en suite proposés pour identifier le harcèlement sexuel, et savoir le différencier de l'humour, la séduction, les agissements sexistes ou les agressions.

Durée : 00h20 + 00h30 de débriefing

***Incarnez plusieurs personnages dans une entreprise** et confrontez-vous au handicap au travail, particulièrement ceux qui sont invisibles.*

QUALITE DE VIE AU TRAVAIL

Sensibilisation aux risques routiers / piétons

Objectif :

Être capable de connaître les règles essentielles du code de la route et les bonnes pratiques en voiture et à pied.

Modalité de sanction :

Formation non certificative - envoi d'une attestation de compétences.

Nombre de participants : De 02 à 06

Durée : 01h30

Prérequis : aucun

Programme :

Partie théorique :

- Les règles essentielles routières et piétonnes.
- Les accidents de travail / trajet : Statistiques et conséquences
- La prévention : alcool / drogue / téléphone et sommeil.

Partie pratique :

- Parcours ludique avec notre kit pédagogique simulant l'altération des sens des apprenants (alcool, drogue et fatigue).

Méthodes et encadrement :
-Pédagogie heuristique, démonstrative et applicative.
- Alternance de théorie et de pratique.
- Evaluation continue des connaissance.
- Formation encadrée par un(e) formateur(trice) expert dans son domaine.

Délais d'accès et tarif : nous contacter.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap - nous informer au préalable.

PREV'EST SAS - 217 rue de Lorraine 88150 - Thaon-Les-Vosges - SIRET 952 474 849 00017
prevest@ufpsgroup.fr - 03.29.67.58.40

QUALITE DE VIE AU TRAVAIL

FORMATION : L'élaboration du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP). - Programme détaillé sur demande.

Nombre de participants : De 06 à 12

Durée : 14h00

FORMATION : La prévention des accidents de travail .- Programme détaillé sur demande.

Nombre de participants : De 06 à 12

Durée : 14h00

FORMATION : Addictions et nouvelles conduites addictives : comment réduire les risques au travail. - Programme détaillé sur demande.

Nombre de participants : De 06 à 12

Durée : 07h00

FORMATION : Mieux gérer son temps pour une meilleure efficacité au travail. - Programme détaillé sur demande.

Nombre de participants : De 06 à 12

Durée : 14h00

FORMATION : Gestion de conflit - Programme détaillé sur demande.

Nombre de participants : De 06 à 12

Durée : 07h00

FORMATION : Management - tous niveaux - Programme détaillé sur demande.

Nombre de participants : De 06 à 12

Durée : 21h00

Délais d'accès et tarif : nous contacter.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap - nous informer au préalable.

PREV'EST SAS - 217 rue de Lorraine 88150 - Thaon-Les-Vosges - SIRET 952 474 849 00017
prevest@ufpsgroup.fr - 03.29.67.58.40